

## La vie communautaire.....

**Samedi 11 novembre** : Consultation publique concernant la Politique familiale municipale de 16 h à 19 h – Centre communautaire.

**Dimanche le 12 novembre** : Réunion des Chevaliers de Colomb.

**Samedi le 25 novembre** : Soirée de danse du Club des 50 ans et plus – Centre communautaire

**Dimanche le 26 novembre** : Brunch des Chevaliers de Colomb – Centre communautaire

**Jeux de société** – Lundi p.m. et vendredi en soirée chaque semaine – Centre communautaire

**Activités physiques** : Mardi p.m. de chaque semaine – Centre communautaire. Pour infos : 418.566-2500, poste 2711.

**Gym-Cerveau** : Vendredi a.m. de chaque semaine – École. Pour infos : 418.566-2500, poste 2711.

**La Cuisine collective** : de la région de Matane offre des ateliers de cuisine. Pour infos : 418.562-7828.

## Bibliothèque municipale

Responsable : Mme Paulette Dugas : 418 224-3721

## Heures d'ouverture

Lundi : 18 h 30 à 20 h

Mardi : 14 h à 16 h

« La lecture est à l'esprit  
ce que l'exercice est au corps. »

Vous désirez un livre qui ne se retrouve  
pas dans nos rayons...

C'est très simple. Demandez-le!

## Séances ordinaires du conseil municipal

Les prochaines séances ordinaires se tiendront.....

Lundi 13 novembre 2017 à 19 h 30

Lundi le 4 décembre 2017 à 19 h 30

Prochaine séance extraordinaire se tiendra .....

Lundi le 11 décembre 2017 (Prévisions budgétaires 2018)

Prochaine séance extraordinaire de la MRC de la Matanie

Mercredi le 22 novembre 2017 (Prévisions budgétaires 2018)



## Municipalité de Saint-René-de-Matane

178, avenue Saint-René - C. P. 58 - Saint-René-de-Matane - G0J 3E0

Courriel : [st-renedematane@lamatanie.ca](mailto:st-renedematane@lamatanie.ca)

Tél. : 418 224-3306

Télex. : 418 224-3259

## Bulletin d'information municipale

61<sup>e</sup> édition - Novembre 2017

## MOT DU MAIRE

Chers concitoyens et chères concitoyennes,

La démocratie s'est exprimée ! Je profite de l'occasion pour féliciter les nouveaux élus. Je remercie également toutes les personnes qui ont déposé leur candidature lors de cette élection. Le nouveau conseil est déjà à l'œuvre. Au cours des 4 prochaines années, nous travaillerons pour l'ensemble des citoyens et citoyennes de Saint-René-de-Matane.

Le conseil municipal a devant lui de nombreux défis, et c'est peu dire. Nous devons prendre en considération que les contribuables ont atteint la limite de leur capacité de payer. Il faut être réaliste et gérer en bon père de famille.

Relativement au service incendie, une étude d'optimisation est amorcée. Aura-t-on des pistes de solution pour en réduire les coûts ?

Comment en arriverons-nous à diminuer les quotes-parts très élevées à la MRC de la Matanie ?

À tous les contribuables désirant me rencontrer, communiquer avec la directrice générale au 418.224-3306 afin de prendre un rendez-vous. Je suis disponible en soirée et serai heureux de discuter avec vous, à la mairie située au 178 de l'avenue Saint-René.

Rémi Fortin, maire

## L'HIVER EST À NOS PORTES...

Comme à chaque année, l'hiver revient passer quelques mois avec nous. Voici quelques mesures à prendre afin de pouvoir cohabiter avec cette magnifique saison :

- ↳ Ne pas déposer ou de jeter de la neige sur les voies de circulation ou sur les accotements des chemins publics.
- ↳ Vérifier l'emplacement de votre boîte aux lettres afin d'éviter d'éventuels bris.
- ↳ Éviter de stationner votre auto le long des rues et ou chemins, et ce, dans le but de faciliter le déneigement.
- ↳ Vérifier votre cheminée. A-t-elle besoin d'être ramonée? C'est une responsabilité qui vous revient.
- ↳ Vérifier votre avertisseur de fumée. Son fonctionnement pourrait vous sauver la vie et celle de votre famille.
- ↳ Placer des indicateurs pour situer vos clôtures, vos arbres, vos entrées de cour. Ceci permettra aux employés du Service des travaux publics de mieux les repérer.
- ↳ Placer votre bac vert (matières résiduelles) ou votre bac bleu (matières recyclables) à une bonne distance de la rue ou du chemin. Ce n'est pas au personnel affecté au déneigement à contourner les obstacles. Votre responsabilité est de faire en sorte de ne pas créer d'obstacles.

Vous pouvez contribuer à la sécurité de tous et de chacun en étant prévenant, responsable.

## RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 5 NOVEMBRE 2017.

Ont tous été élus par acclamation....

- Poste de maire :** Monsieur Rémi Fortin  
**Poste de conseiller no.1 :** Madame Joyce Bérubé  
**Poste de conseiller no.2 :** Madame Julie Gagné  
**Poste de conseiller no.3 :** Madame Johanne Fillion  
**Poste de conseiller no.4 :** Madame Lyne Gagnon  
**Poste de conseiller no.5 :** Monsieur Roger Vaillancourt  
**Poste de conseiller no.6 :** Monsieur Jean-Pierre Martel

**Félicitations et bienvenue à toute l'équipe !**

## Les activités du maire et de la directrice générale...

en journée et/ou en soirée – Novembre 2017

- 1<sup>er</sup> novembre :** Séance extraordinaire du conseil – 19 h.  
**9 novembre :** Rencontre services de sécurité incendie 13 h 30 – Directrice générale  
**9 novembre :** Rencontre à la MRC de la Matanie – Organisation services de sécurité incendie – 19 h - Maire.  
**12 novembre :** Rencontre de travail – Budget MRC de la Matanie 9 h à 16 h – Maire.  
**13 novembre :** Séance ordinaire du conseil – 19h30.  
**18 novembre :** Rencontre de travail - Budget MRC de la Matanie 9 h à 16 h – Élus et DG.  
**19 novembre :** Préparation du budget 2018 : Élus et directrice générale.  
**20 novembre :** Rencontre de travail – service de sécurité incendie 13 h 30 – MRC de la Matanie – Maire et Directrice générale.  
**21 novembre :** Rencontre de travail – Convention collective des employés municipaux – 19 h – Élus et Directrice générale

## Le Service de l'administration

Au 7 novembre 2017, les soldes impayés concernant les taxes municipales s'élevaient à 135 021.65 \$. Oups ... ! Le compte de taxes est-il payé ? Un oubli est chose possible.

**Il y a encore des dus pour l'année 2016.** Une vérification de votre compte devient nécessaire. Il ne faudra pas attendre qu'un avis « **À vendre pour taxes municipales impayées** » vous parvienne. Votre paiement serait apprécié.



## POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE OSONS POUR NOS FAMILLES

### CONSULTATION PUBLIQUE

**Samedi le 11 novembre 2017 de 16 h à 19 h au Centre communautaire**

Bienvenue à tous !

Ateliers pour enfants prévus – Goûter sur place

Pour information :

Yvette Boulay, DG de Saint-René-de-Matane  
418.224-3306

## Saviez-vous que...

Les institutions financières offrent à leurs clients la possibilité de faire parvenir le paiement du compte de taxes à la Municipalité. Nous vous informons qu'il est de **la responsabilité du citoyen** de transmettre son compte de taxes à son institution financière, et non celle de la Municipalité. Si le paiement de votre compte de taxes doit être fait par votre institution financière, vous devriez prendre une minute de votre temps pour vérifier si le paiement est fait aux dates prévues. Cela pourrait vous éviter une surprise désagréable, car si votre institution est en retard pour le paiement...vous devrez donc payer les intérêts.



*Moment de réflexion*

« Voir le possible où les autres voient l'impossible, telle est la clé du succès »

Charles-Albert Poissant